LE SITE CONFLUENCES 2030 : ENTRE VILLE ET NATURE, QUELS PAYSAGES AUJOURD'HUI ET DEMAIN ?

CONFÉRENCE-DÉBAT

LE 15 FÉVRIER 2018

REDON AGGLOMÉRATION BRETAGNE SUD

Caue 44 CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Loire-Atlantique développement

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT
DE LOIRE-ATLANTIQUE

La commande faite au CAUE44

L'équipe qui a travaillé sur le diagnostic

1 LE PAYSAGE : DÉFINITION

Le paysage...

«comme une partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations»

Convention européenne du Paysage

2 LES ECHELLES DU PAYSAGE

échelle régionale

échelle départementale

échelle communale

échelle d'une entité géographique

L' échelle d'une entité géographique

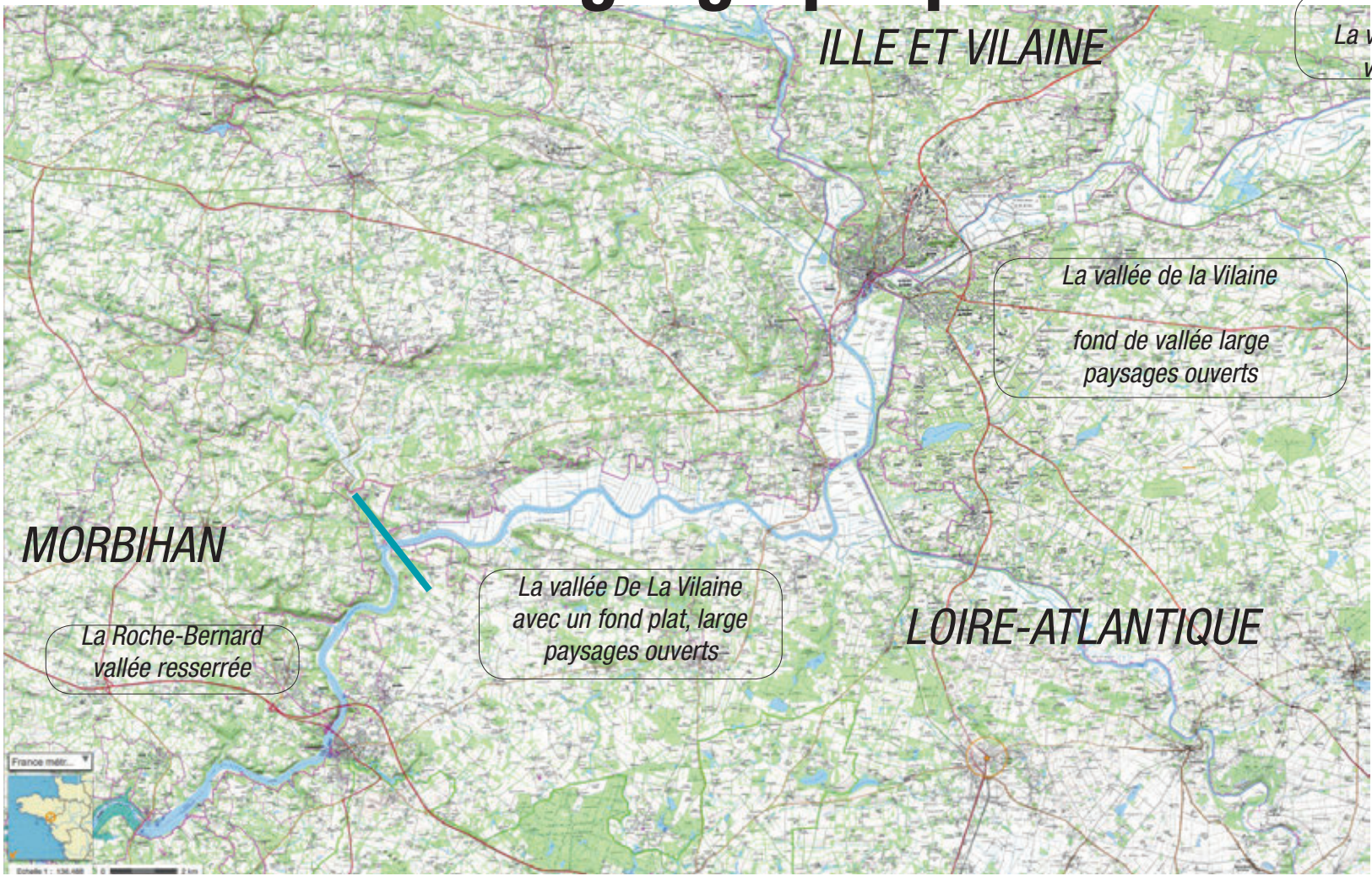

L' échelle d'un site géographique

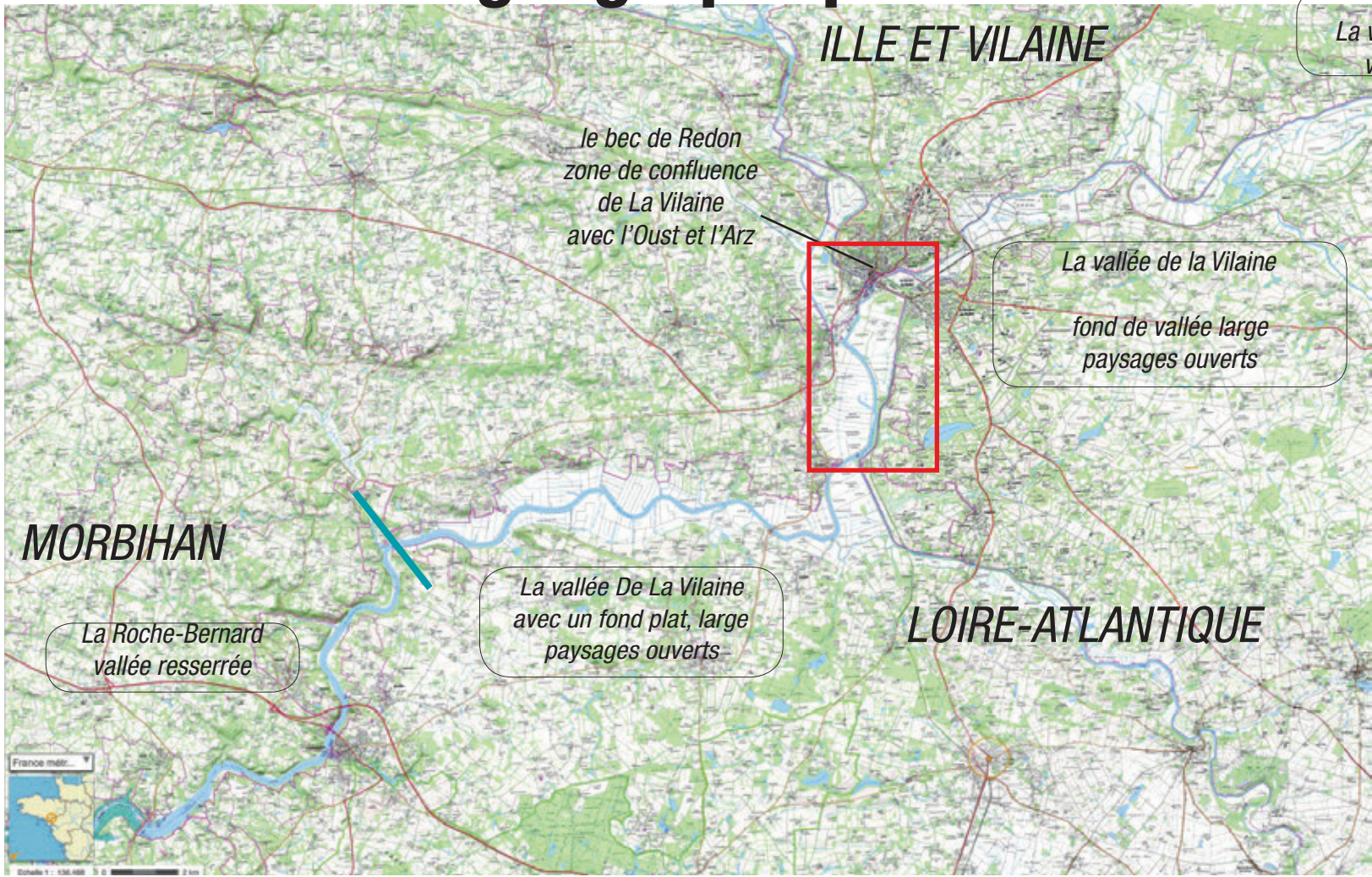

REDON
St-Nicolas-de-Redon
REDON
Morais des Rabeaux
LA VILAINE
Échelle 1 : 39 790
0 500 m

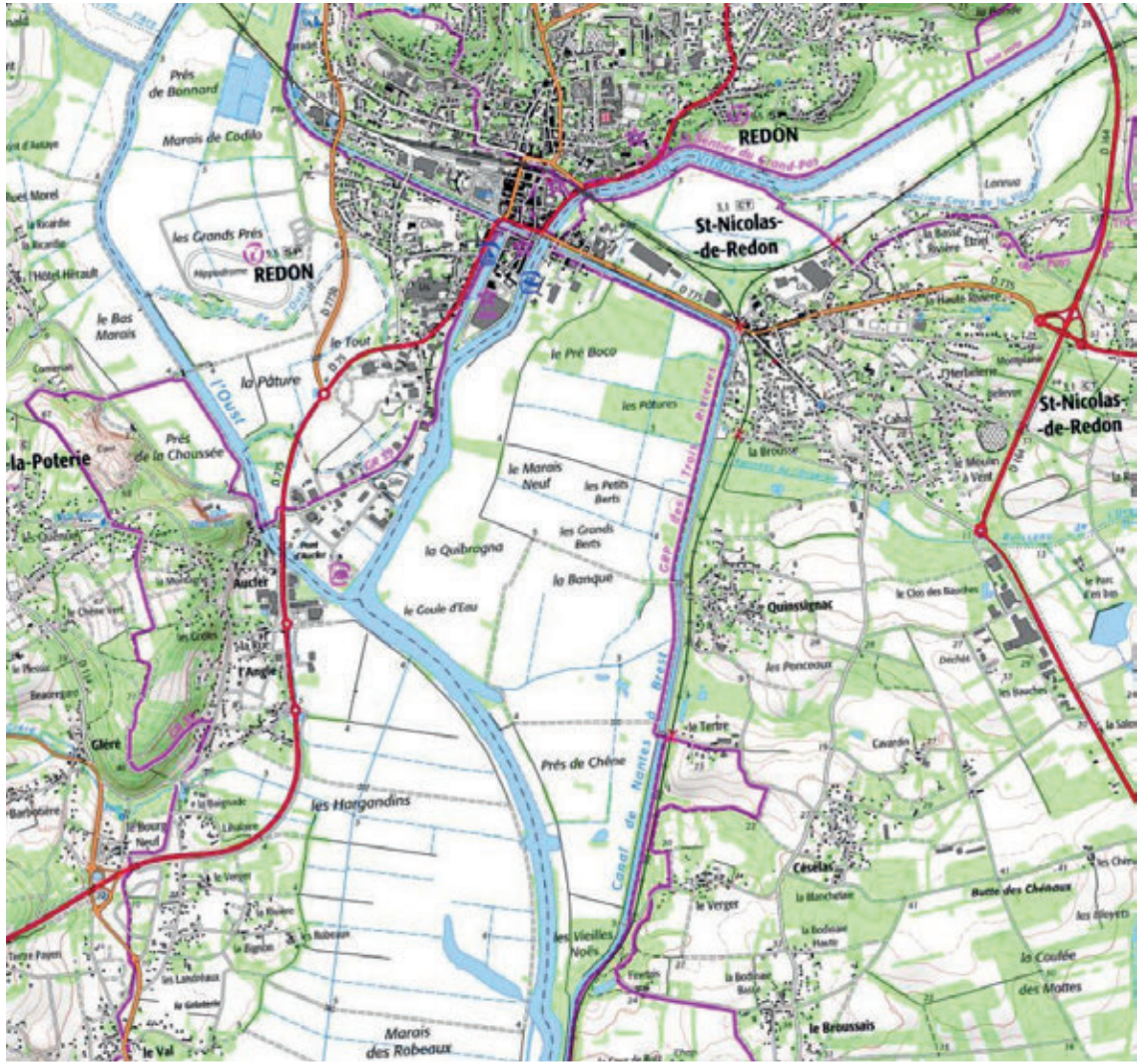
REDON
St-Nicolas-
-de-Redon
Prés
de Bonnard
Marais de Codilo
les Grands Prés
REDON
le Bas
Marais
le Tout
la Pâture
l'Oust
Prés
de la Chaussée
la-Poterie
le Pré Boco
les Pâtures
le Marais
Neuf
les Petits
Berts
les Grands
Berts
la Quibragna
la Banque
le Goule d'Eau
Aucler
l'Angle
Glèré
Quinssignac
les Ponceaux
le Terre
Prés de Chêne
les Hargandins
Canal de Nantes à Brest
Cap des Trois Rivières
Céselas
le Verger
Butte des Chênaux
les Vieilles
Noës
la Coulée
des Mottes
le Broussais
Marais
des Robeaux
le Val

3 L'APPROCHE «SUBJECTIVE» DU PAYSAGE

Le paysage...

«La perception d'une partie de territoire»

une notion subjective pour beaucoup de personnes
ce qui peut rendre son approche difficile

Le paysage pittoresque vu à travers des représentations

cirque de Gavarnie
patrimoine mondial de l'humanité par l' UNSECO
au double titre du patrimoine culturel et naturel
site classé au titre de la loi 1930

mont Saint-Michel
patrimoine mondial de l'humanité par l' UNSECO
site classé au titre de la loi 1930

Des sites sublimés

Saint-Malo

Le paysage patrimoine

Le paysage ..de grands espaces

Le paysage : quelle perception des nouveaux événements ?

Le paysage.
c'est aussi le cadre de vie quotidien...

la dimension subjective

Différents acteurs,

la dimension subjective

Différents acteurs,
avec leurs propres perceptions,
selon leurs propres logiques,

la dimension subjective

différents acteurs,

vont façonner le territoire

- **les agriculteurs : rôle économique du territoire agricole**
- **les artisans : zones artisanales adaptées à leur fonctionnement**
- **les associations comme les randonneurs, les chasseurs, environnementales : renforcer la nature**
- **les touristes : attente d'une certaine image de campagne ou de ville idéalisée (?)...**

4 L'APPROCHE «OBJECTIVE» DU PAYSAGE

un socle géologique

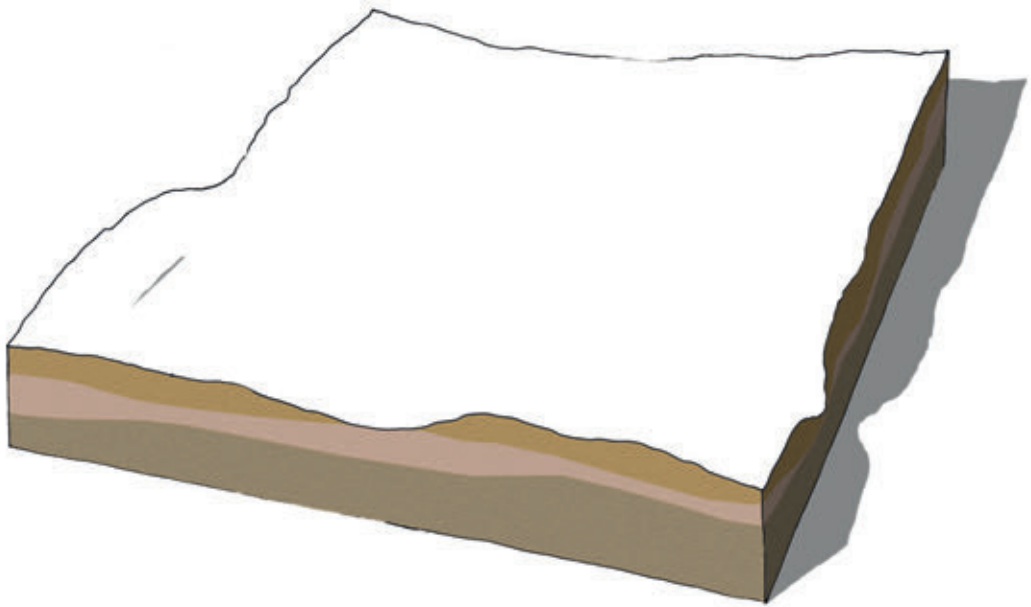

un territoire avec
une réalité géographique

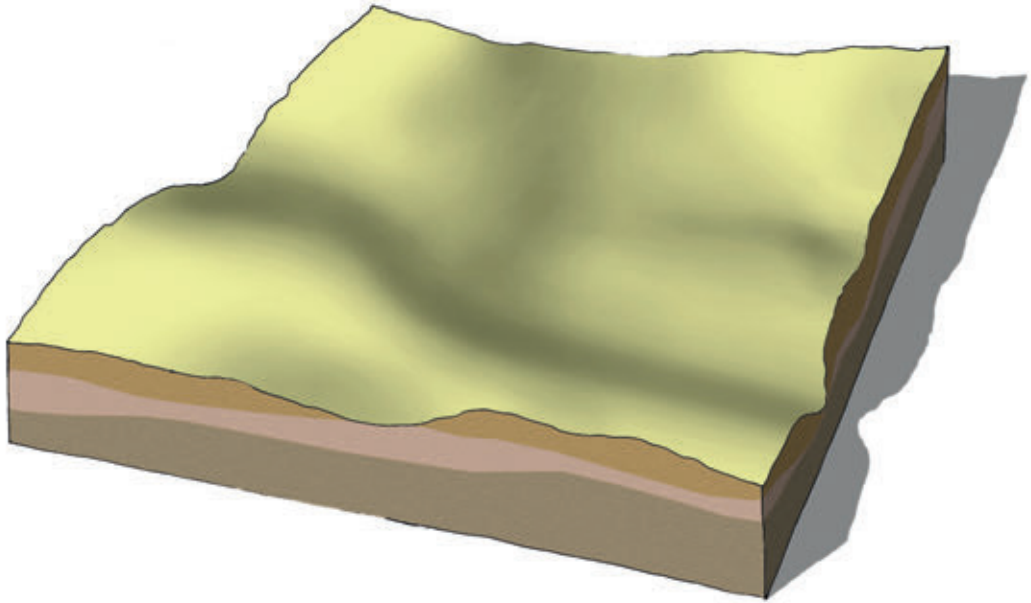

un socle géologique
un relief

un territoire avec
une réalité géographique

un relief

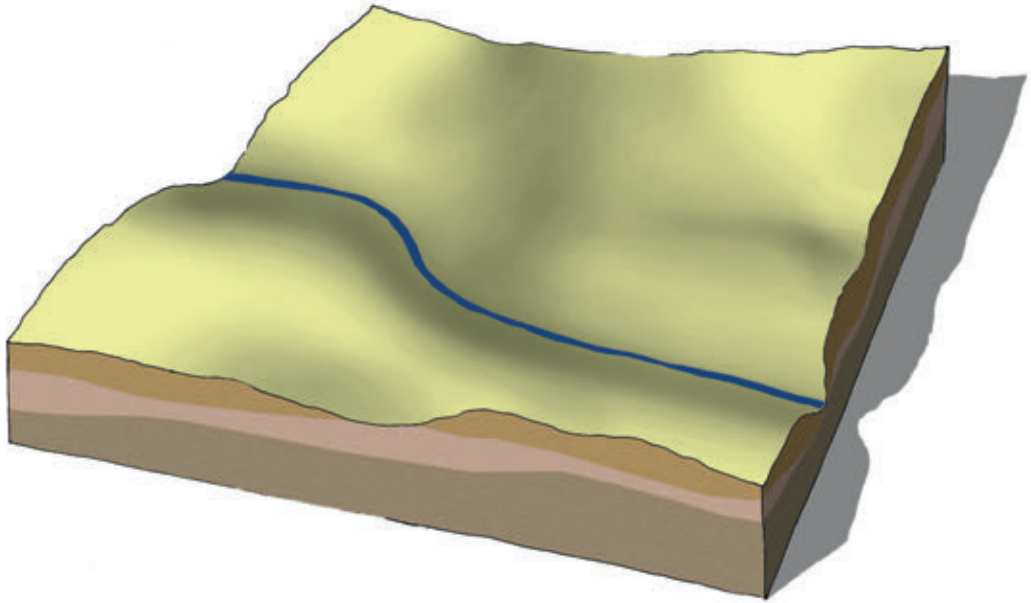

un socle géologique
un relief
la présence de l'eau

rivière, marais, océan...

un territoire avec
une réalité géographique

L'eau, omniprésente

Le site confluences 2030 : entre ville et nature, quels paysages aujourd'hui et demain ? | Conférence-débat | **CAUE 44 - Loire-Atlantique développement**

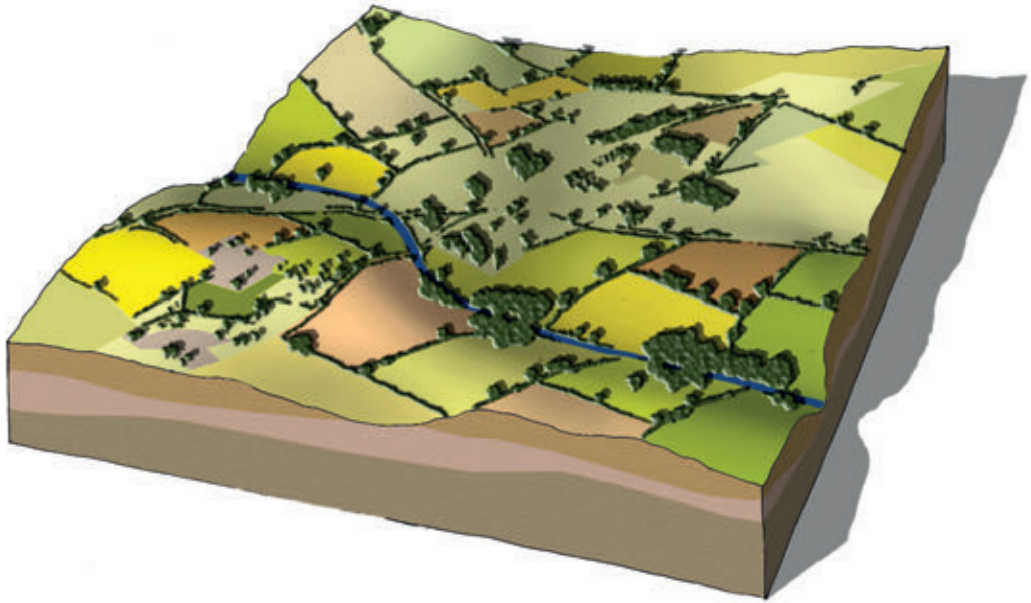

un socle géologique
un relief
la présence de l'eau

rivière, marais, océan...

le végétal

bois, bocage, jardins...

un territoire avec
une réalité géographique

Le végétal

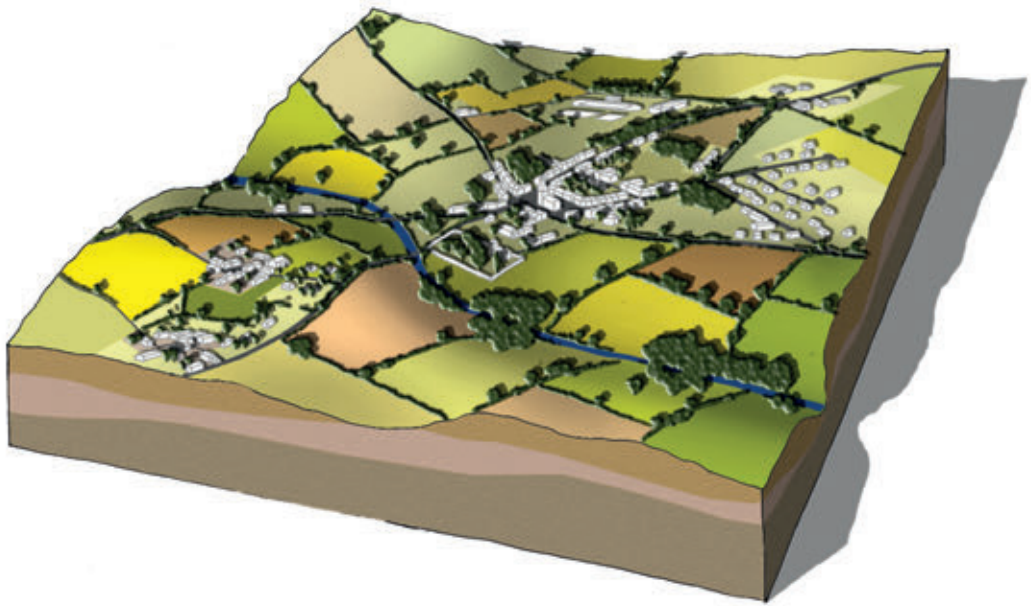

un socle géologique

un relief

la présence de l'eau

rivière, marais, océan...

le végétal

bois, bocage, jardins...

le bâti

bourgs anciens, lotissements, zones industrielles, châteaux, bâtiments agricoles, ponts, routes...

un territoire avec une réalité géographique

Le bâti

Le bâti

Le bâti

Le bâti

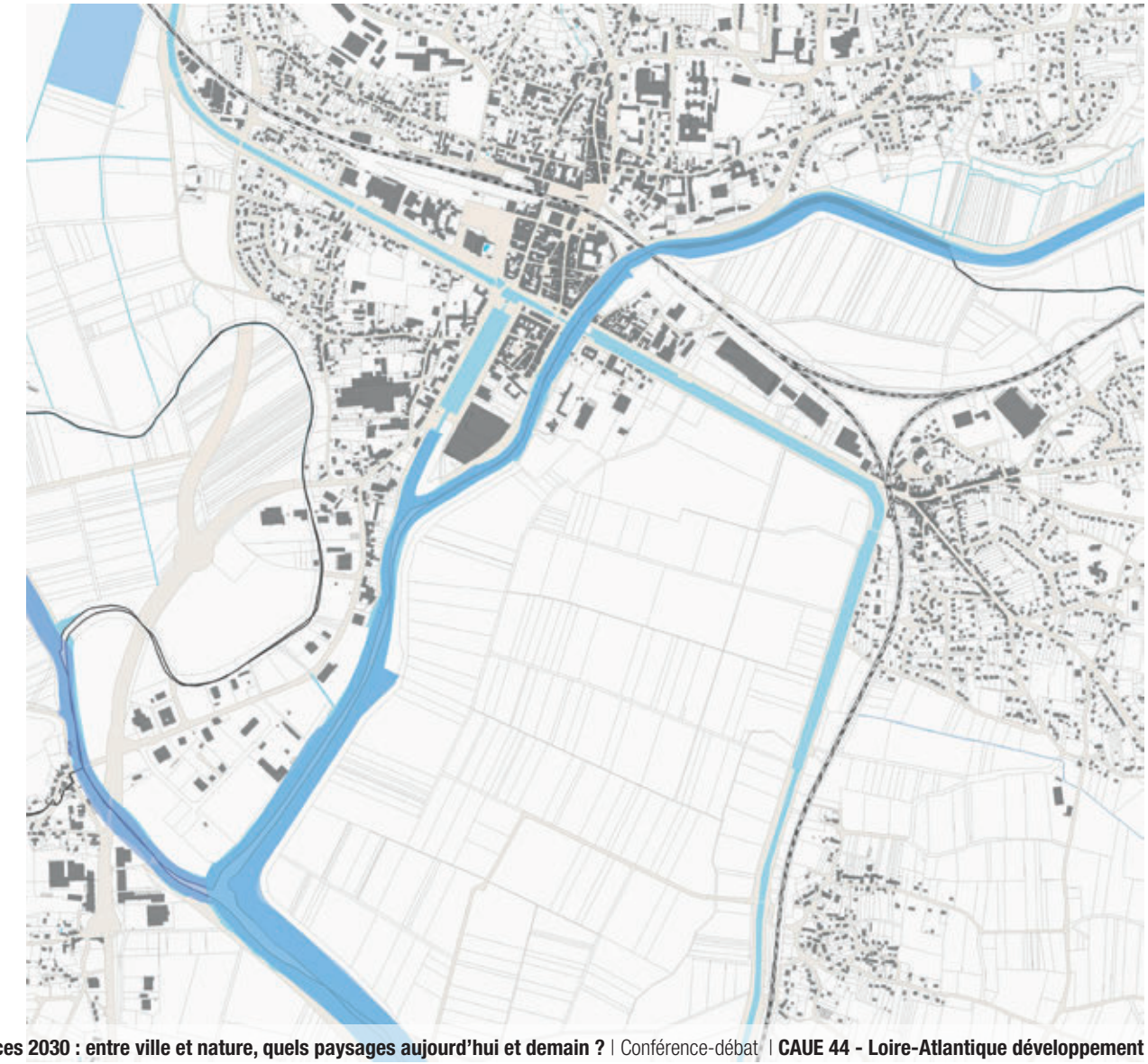

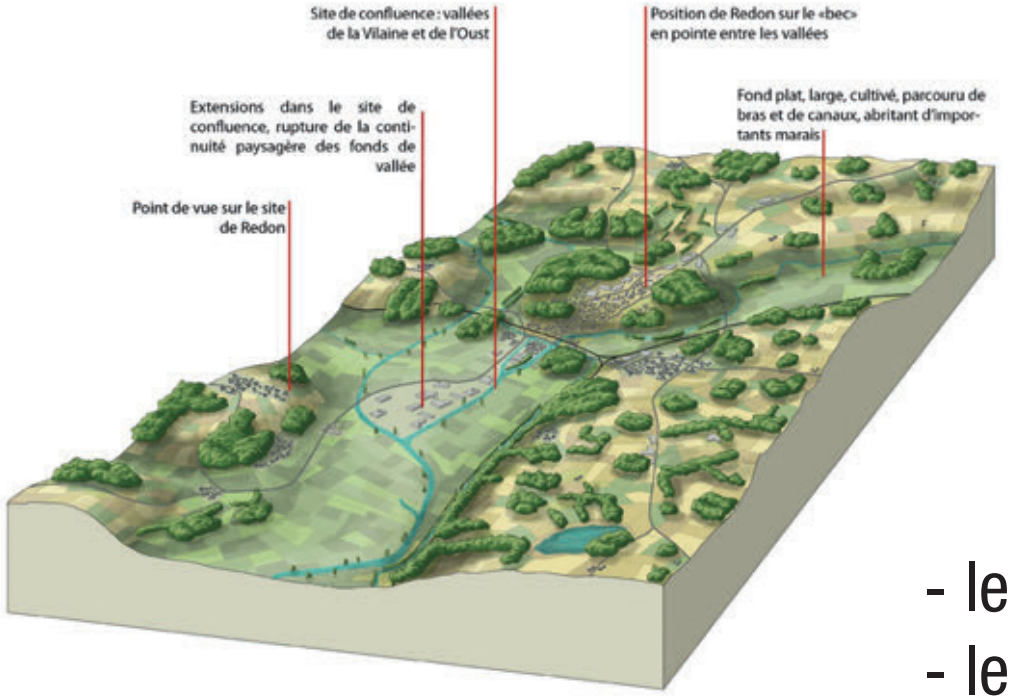

Bloc diagramme
Le bloc illustre surtout le site de Redon, associant la confluence de plusieurs portions de vallées à fond plat au système de reliefs linéaires.

un socle géologique
un relief
la présence de l'eau
le végétal
le bâti

- les caractéristiques fortes du paysage,
- les points «noirs»,
- les potentialités sur lesquelles on peut s'appuyer,

- les dynamiques d'évolution

15 entités paysagères

Photo Valéry Joncheray

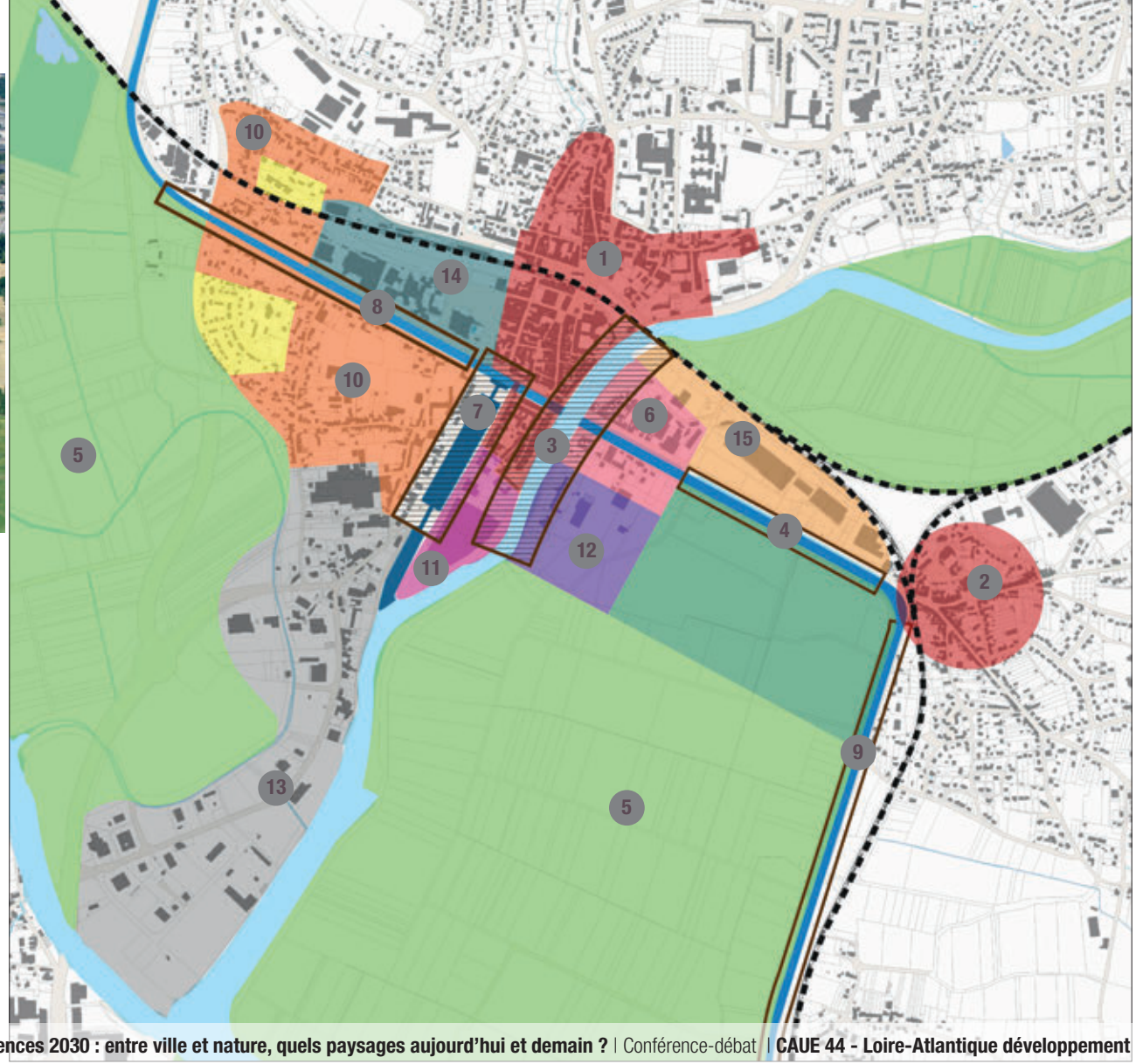

15 entités paysagères
Les remarquables

3 - La Vilaine dans la ville

5 - Les marais de l'Oust et de la Vilaine

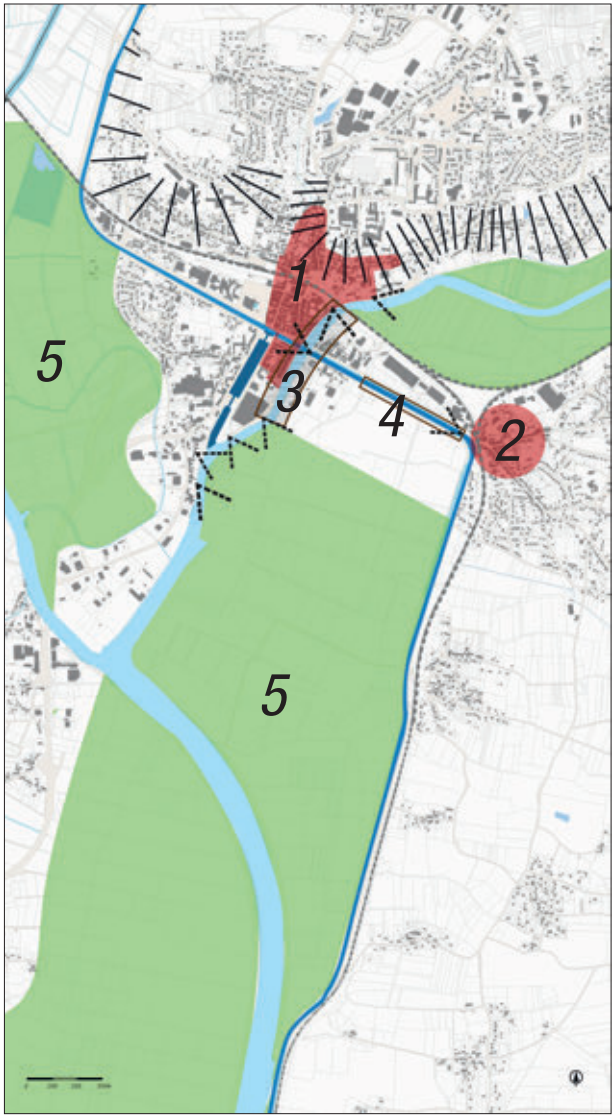

1 - La ville ancienne de Redon

2 - Le centre-ville de Saint-Nicolas-de-Redon

4 - Le canal de Nantes à Brest et l'av. Jean Burel

15 entités paysagères

Celles à révéler

9-Le canal de Nantes à Brest, dans les faubourgs

10-Les faubourgs de Redon, le Châtelet

11-Le bassin à flots

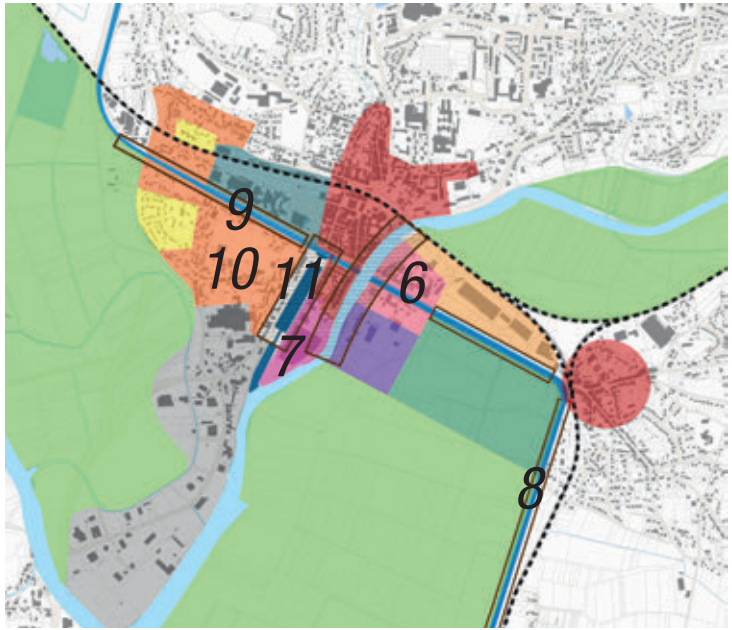

Photo Valéry Joncheray

6-Le quartier de La Digue

7-La Croix des Marins

8-Le canal de Nantes à Brest sur Saint Nicolas-Redon

15 entités paysagères

Celles en mutation

12-La friche du Transformateur

13-La zone d'activités au sud de Redon

14-Un entre-deux : entre la gare et le canal

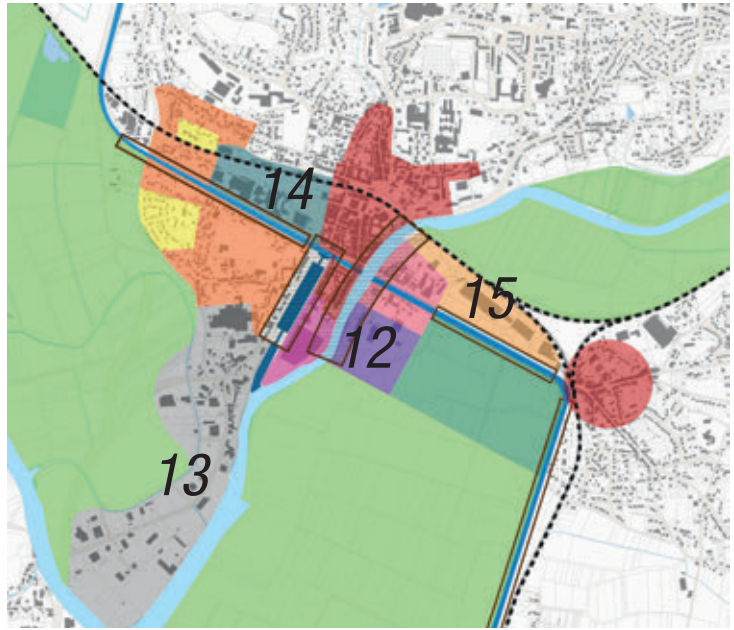

Photo Valéry Joncheray

Celles à requalifier

15-La zone commerciale

Les thématiques transversales

Une agglomération fragmentée

La géographie et l'histoire urbaine ont engendré une organisation par juxtaposition de fonctions, créant une ville fragmentée aux nombreuses enclaves.

Par les nombreux tracés :
les voies routières,
la voie ferrée,
les voies d'eau (Vilaine, Oust, canal).

Par un urbanisme basé sur un principe de zoning :
la zone d'activités,
la zone commerciale,
la zone industrielle, l'ancien site Garnier.
le site du transformateur.

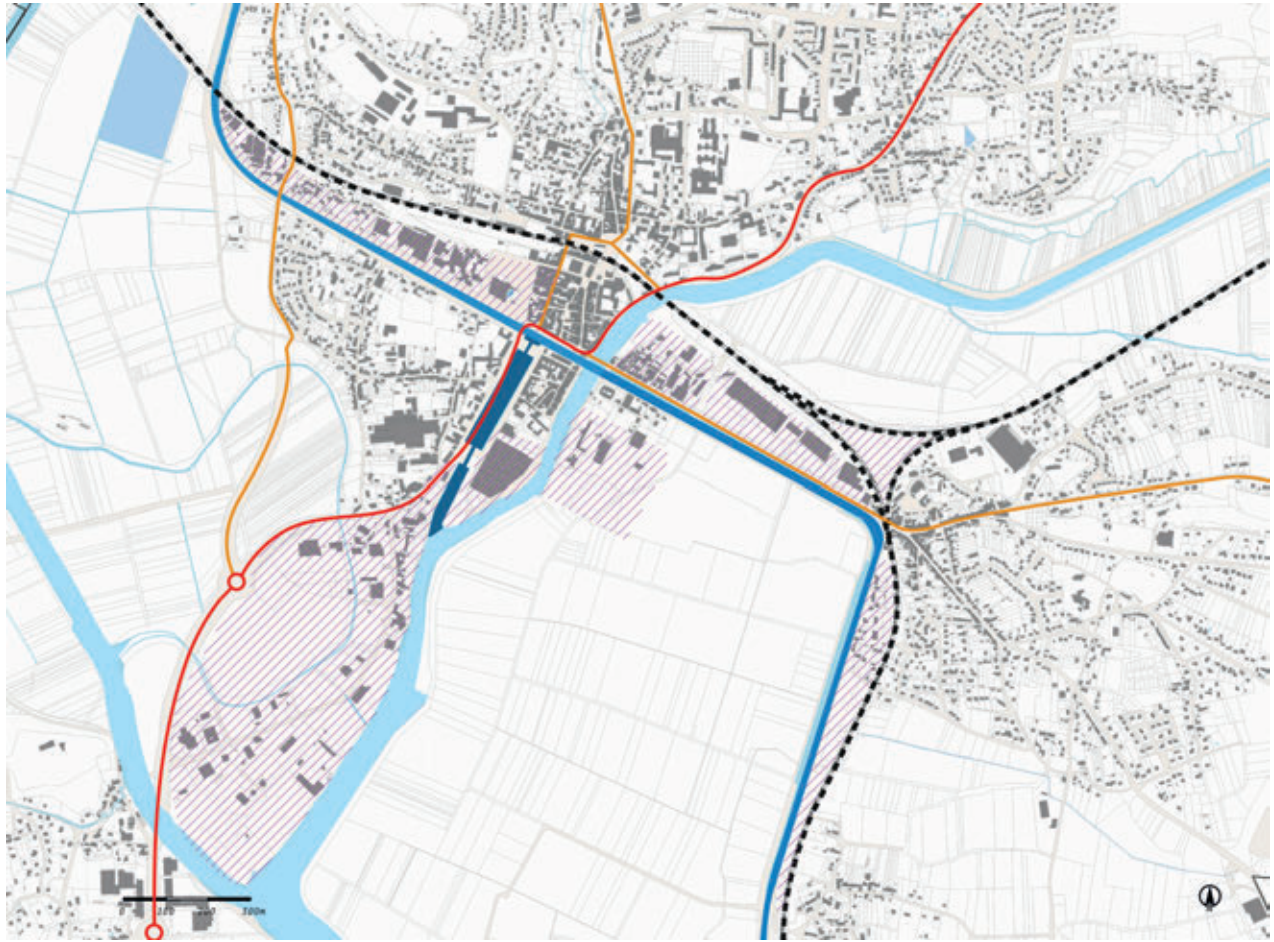

Les thématiques transversales

Une agglomération fragmentée

La géographie et l'histoire urbaine ont engendré une organisation par juxtaposition de fonctions, créant une ville fragmentée aux nombreuses enclaves.

Par les nombreux tracés :
les voies routières,
la voie ferrée,
les voies d'eau (Vilaine, Oust, canal).

Par un urbanisme basé sur un principe de zoning :
la zone d'activités,
la zone commerciale,
la zone industrielle, l'ancien site Garnier.
le site du transformateur.

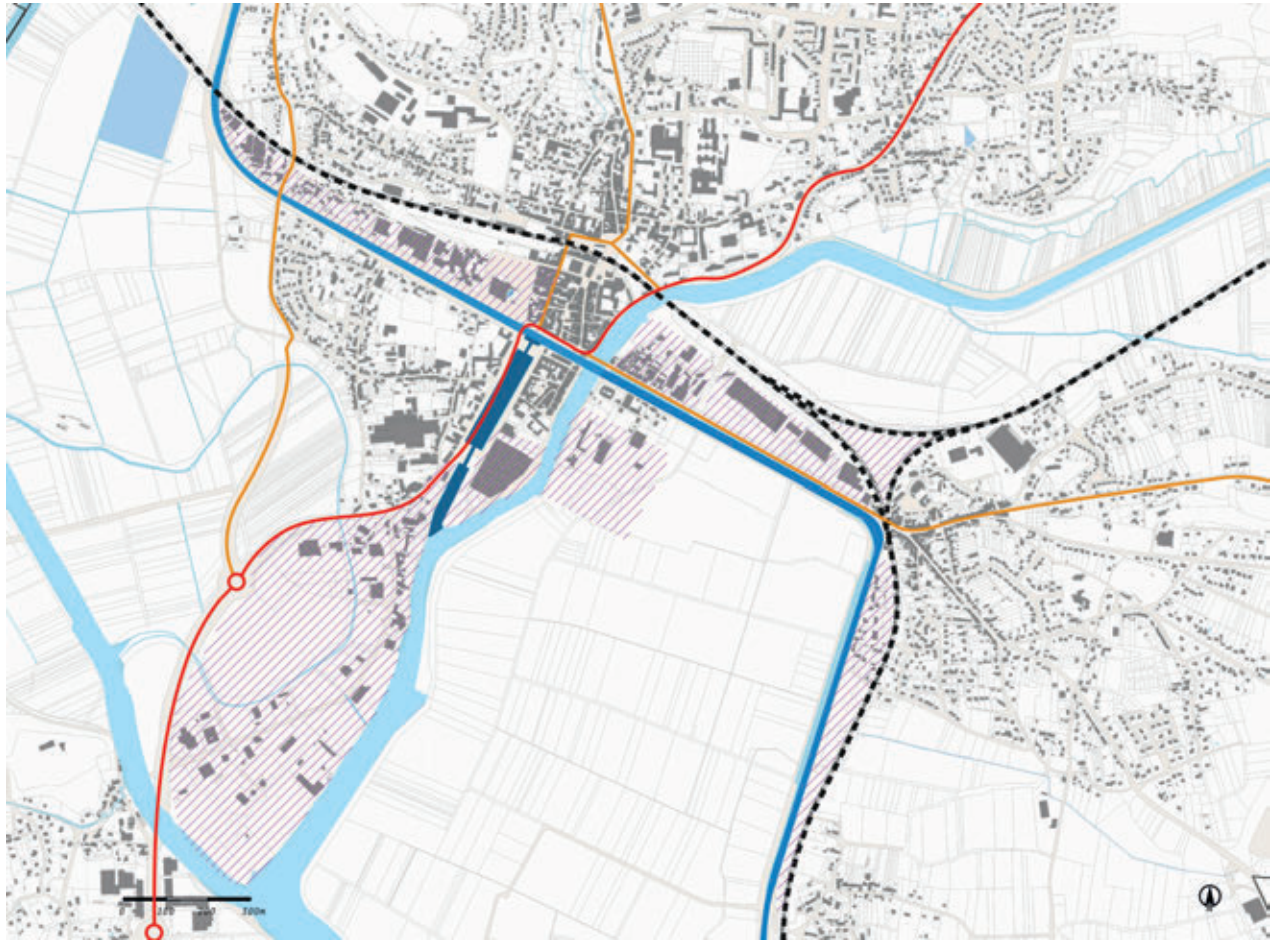

La place de la voiture

Circulation
Stationnements

Les thématiques transversales

Les espaces publics à requalifier

La réflexion sur la requalification des espaces publics est liée à celle sur les déplacements et les stationnements.

Les aménagements sont aujourd'hui basés sur un fonctionnement routier.

Les espaces publics peuvent être supports à d'autres usages.
de promenade le long de l'eau : du canal, de la Vilaine, du bassin, tracé du GR39.
de contemplation en lien avec les points de vues
de rassemblement (place, placette...)

La requalification concerne les espaces publics existants aux abords des équipements,
- la bibliothèque
- le centre aquatique
- le cinéma (projet d'extension)
- le port
- le musée de la batellerie

La qualité des espaces publics concerne aussi les abords des futurs équipements :
projet du port, du camping, de la base nautique...

La requalification concerne les espaces publics existants aux abords des commerces (terrasses, trottoirs confortables...).

Les thématiques transversales

Les fonctions dans la ville

habitat

travail

études

commerces

loisirs

santé

culture

sports

rencontre

promenade

Une mixité des fonctions

Les thématiques transversales

L'eau, élément identitaire

La mise en valeur du patrimoine fluvial

Inventer un rapport avec les paysages, le patrimoine fluvial. Quais, écluses, ponton, passerelle, garde-corps. Vocabulaire, mobilier...

L'eau, support de pratiques : promenade (itinéraires), sports, initiation à l'environnement

L'eau créatrice de lieux de vie, d'espaces publics

L'eau et ses transitions, ses connexions avec l'urbain : la définition des limites sud de la ville

Les thématiques transversales

Quelles limites établir
entre la ville et l'espace naturel
(marais, l'Oust, la Vilaine) ?

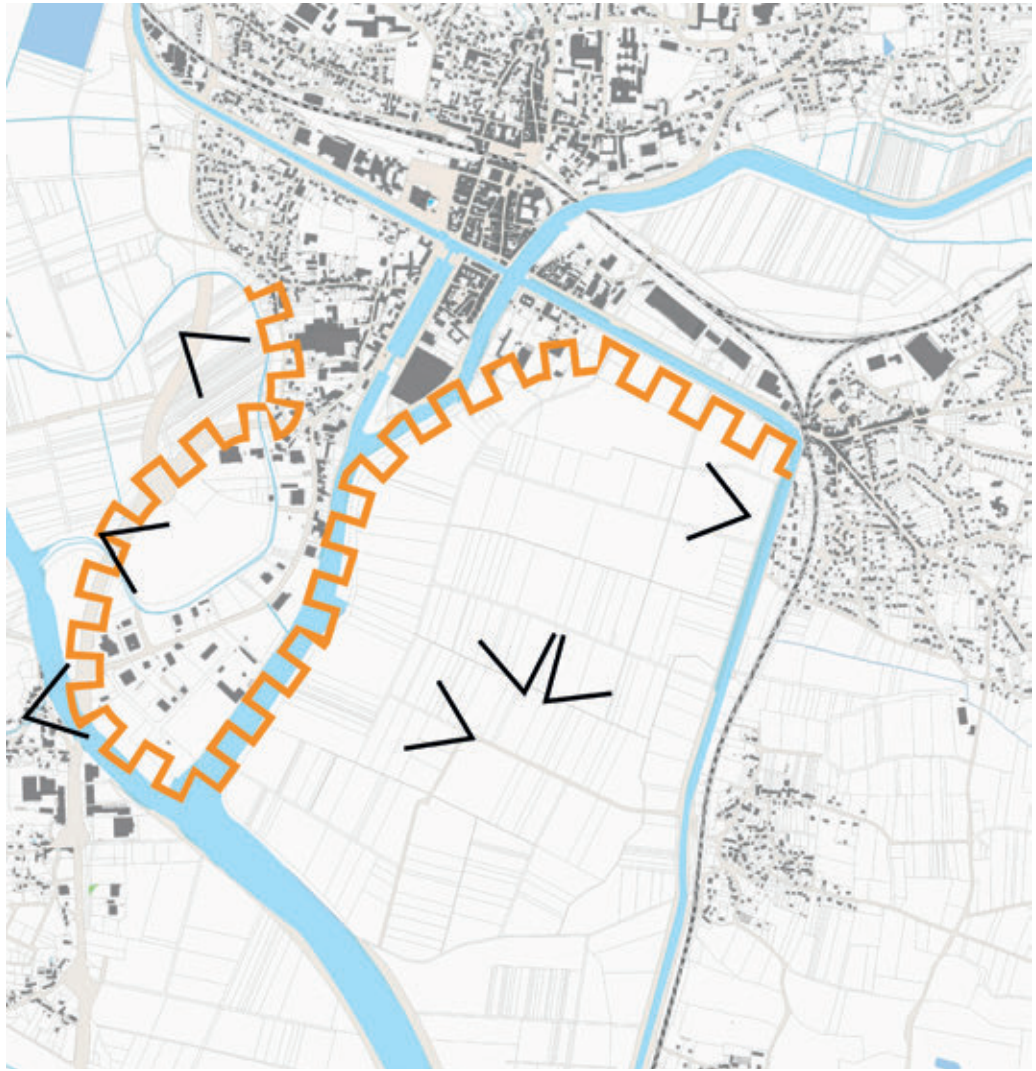

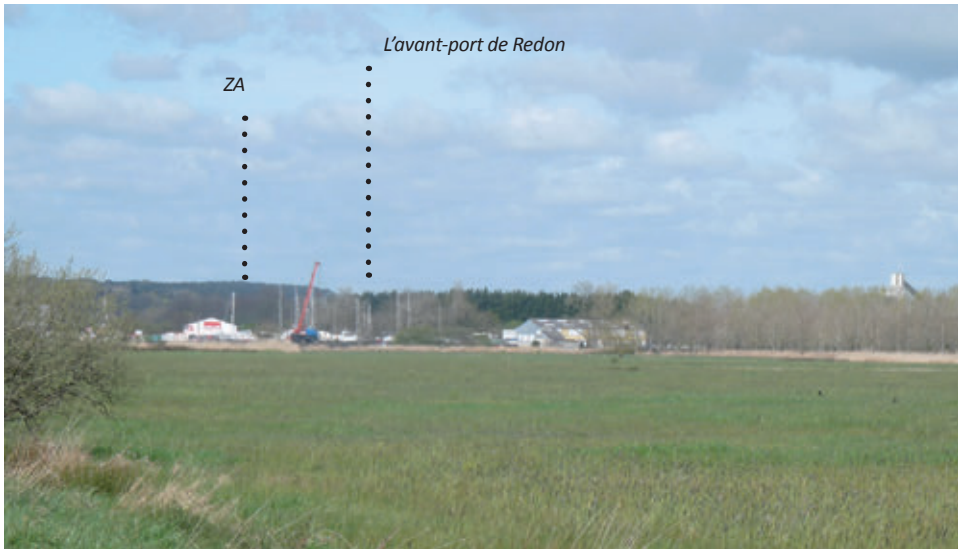
ZA
L'avant-port de Redon

Site Garnier

5 LE PAYSAGE : PROJET COMMUN

L' étude du paysage sur un territoire, aboutit à :

- les caractéristiques fortes du paysage,
- les points «noirs»,
- les potentialités sur lesquelles on peut s'appuyer,

- les dynamiques d'évolution

Se positionner par rapport à ces éléments :

Que souhaite t'on conserver, léguer aux générations futures ?
Que souhaite t'on voir évoluer ?
Sur quelles actions s'appuyer ?
Quelles dynamiques infléchir ?

La base d'un projet de paysage.

La phase diagnostic : comprendre le paysage
(l 'analyse paysagère)

par une lecture partagée,

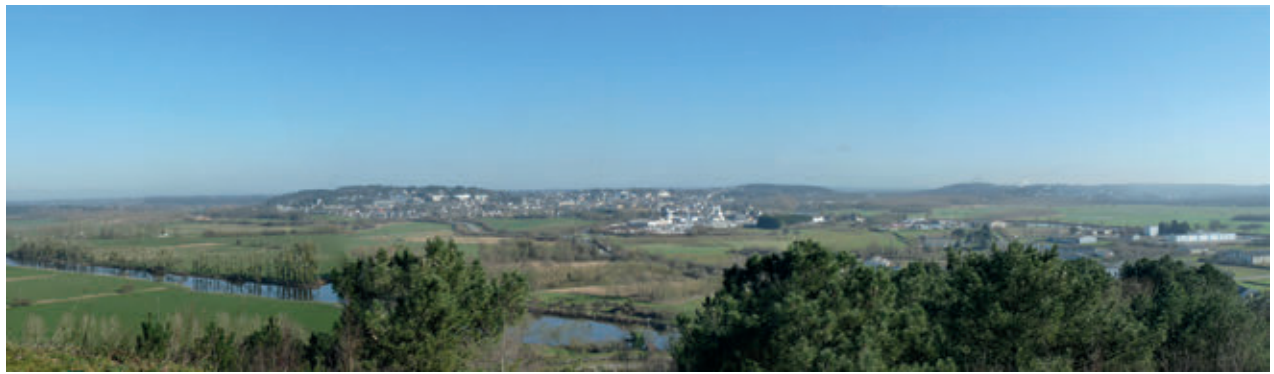

La phase diagnostic : comprendre le paysage
(l 'analyse paysagère)

par une lecture partagée,
ce qui demande l'acquisition
d'un langage commun

La phase diagnostic : comprendre le paysage
(l 'analyse paysagère)

par une lecture partagée,
ce qui demande l'acquisition
d'un langage commun

Débat

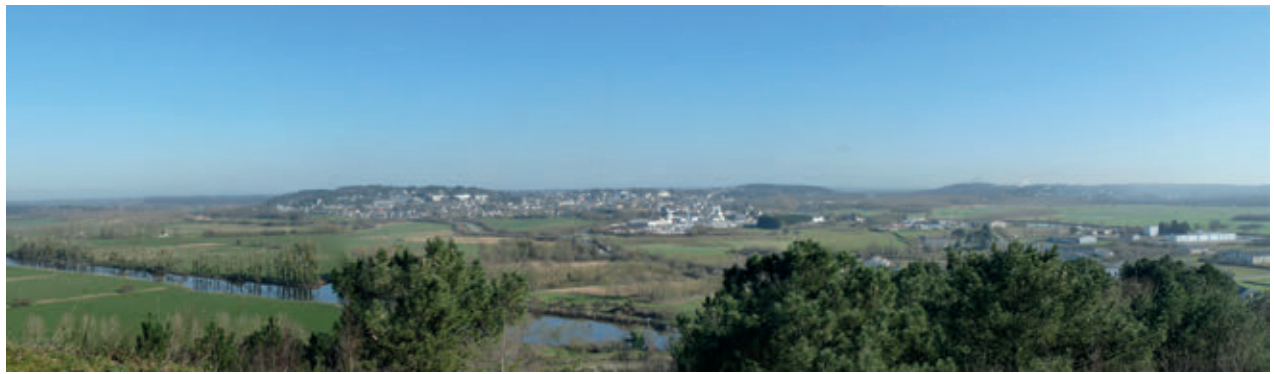

La phase diagnostic : comprendre le paysage
(l 'analyse paysagère)

par une lecture partagée,
ce qui demande l'acquisition
d'un langage commun

Débat

Orientations

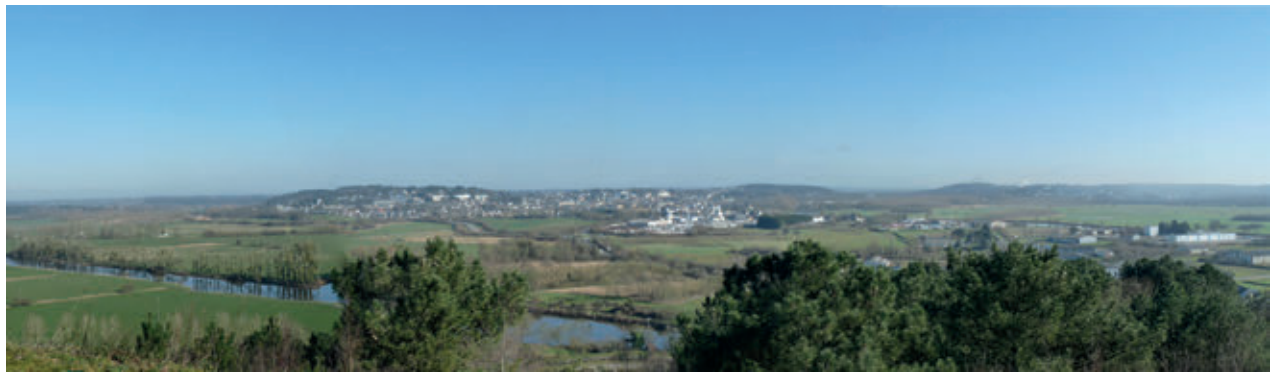

La phase diagnostic : comprendre le paysage
(l 'analyse paysagère)

par une lecture partagée,
ce qui demande l'acquisition
d'un langage commun

Débat

Orientations

Le projet de paysage : un projet commun.

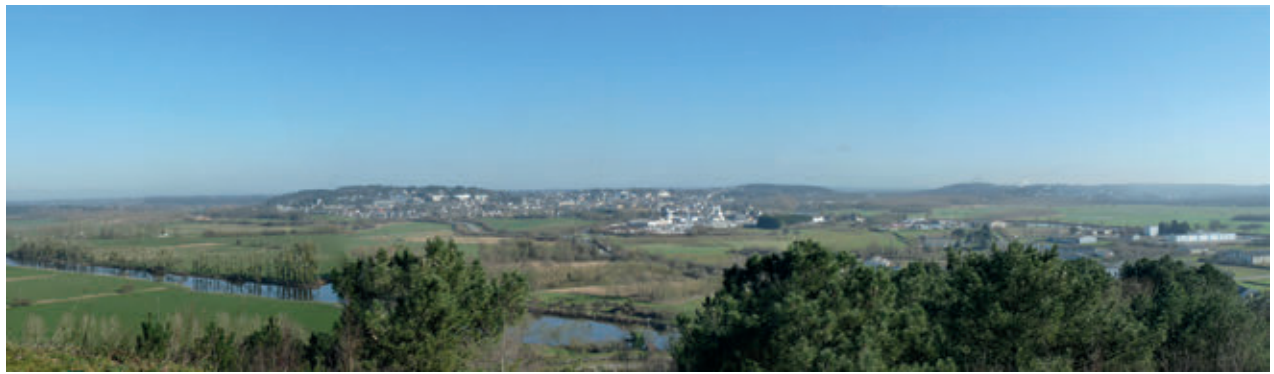

La phase diagnostic : comprendre le paysage
(l 'analyse paysagère)

par une lecture partagée,
ce qui demande l'acquisition
d'un langage commun

Débat

Orientations

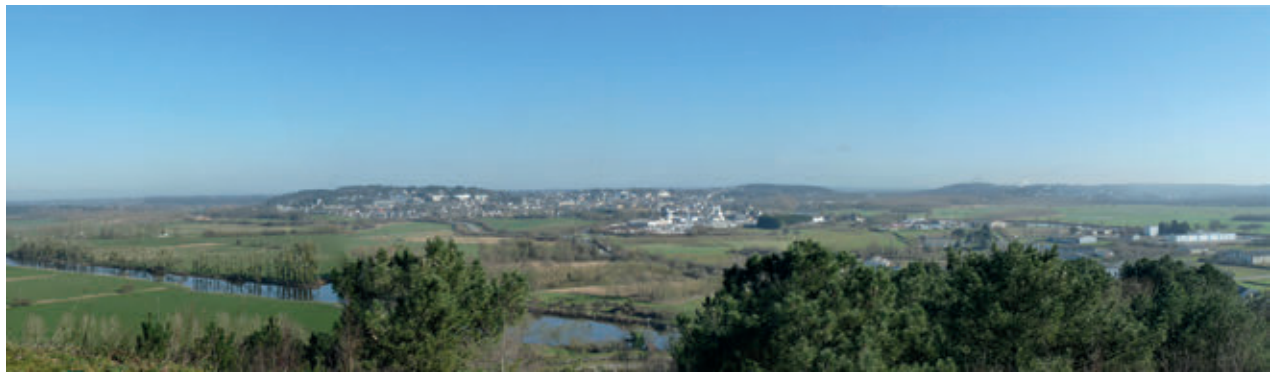

Le projet de paysage : un projet commun.

Des actions
- outils règlementaires
- des sites de projets
- des actes d'aménagements
- la gestion des projets et du patrimoine bâti, végétal, espaces publics

Photo Valéry Joncheray

merci de votre attention